

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-2027/SG/FP portant affectation d'un premier maitre marin pompier (régularisation)

n° 74-2027/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
30 décembre 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1975

Date du numéro
25 janvier 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Michel Audran, premier maitre marin pompier, en position « hors budget » est, pour compter du 29 août 1974, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes pour servir à l'Inspection des services de Secours et de Lutte contre l'Incendie, remplacement numérique de M. Pierre Sperat-Czar.